



Chambre de Commerce de Luxembourg, 25 mai 2011

La protection des données dans l'UE



Commission Européenne
Justice



Les droits de la personne

- **le droit d'accès**
 - la confirmation que des données sont ou ne sont pas traitées
 - la communication des données faisant l'objet des traitements
 - la rectification, l'effacement ou le verrouillage des données dont le traitement n'est pas conforme
 - la notification des modifications aux tiers auxquels les données ont été communiquées
- **le droit d'opposition aux traitements de données**
 - la personne concernée a le droit de s'opposer, pour des raisons légitimes, à ce que des données la concernant fassent l'objet d'un traitement.



